



# la lettre



Police Municipale - Garde Champêtre - ASVP

## INFO 161

### Accès aux fichiers : le décret est enfin publié au Journal Officiel.

Il faut savoir être patient ... les policiers municipaux le sont alors ... Depuis près de 20 ans, nous attendons ce texte. Il est enfin publié au JO de ce jour.



Ce décret doit maintenant devenir opérationnel et nous espérons que la mise en place sera rapide. L'arrivée de la Police de Sécurité du Quotidien, et les propos du Président de la République à l'égard de l'engagement des policiers municipaux dans cette PSQ doivent être moteurs et dynamiser le déploiement de cet accès direct.

Nous devons pouvoir travailler convenablement et sans devoir solliciter la police ou la gendarmerie nationales !

A l'heure du développement du numérique nous devons également être dotés de tablettes afin d'être opérationnels sur la voie publique ....

Le travail est encore long, mais petit à petit, la Police Municipale prend toute sa place dans le monde de la Sécurité Publique. Nous aborderons ce sujet lors de la prochaine Commission Consultative des Polices Municipales en présence du Ministre de l'Intérieur le 11 juin prochain.

**Source :** [Décret n° 2018-387 du 24 mai 2018 précisant les conditions d'accès aux informations des traitements de données à caractère personnel relatifs au permis de conduire et à la circulation des véhicules](#)

**FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE**

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : [contact.fafptpm@gmail.com](mailto:contact.fafptpm@gmail.com) - Sites Internet : [www.policemunicipale.org](http://www.policemunicipale.org) et [fafpt.org](http://fafpt.org)

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

## En Occitanie, la police de sécurité du quotidien stimule les acteurs locaux



Alors que la police de sécurité du quotidien sera officiellement mise en œuvre en septembre, la place de la police municipale dans cette réforme d'ampleur était au cœur du débat organisé le 23 mai à La Grande-Motte par le Cnfpt, lors du 4e Salon de la police municipale Occitanie Languedoc-Roussillon. Des initiatives montrent que la coproduction de la sécurité est déjà en route.



Plus de 450 élus, forces de sécurité de l'Etat et policiers municipaux ont participé le 23 mai à La Grande-Motte (Hérault) au débat organisé par le CNFPT sur la place de la police municipale dans la police de sécurité du quotidien.

A l'automne 2017, le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb indiquait que la mise en place de la PSQ « *pourra se faire dans une liaison plus forte avec les polices municipales* ». « *Cela montre que le rôle et la professionnalisation des polices municipales sont reconnues* », retient le directeur de la police municipale de La Grande Motte Jean-Michel Weiss, secrétaire national du syndicat **FA-FPT** et membre de la commission consultative des polices municipales. Une assurance partagée par la directrice de la délégation du CNFPT Occitanie-LR Agnès Guyot : « *La police municipale a atteint sa pleine maturité, elle a trouvé sa place grâce à des efforts de professionnalisation soutenus. La police de sécurité de proximité recouvre de nombreuses dimensions, dont le continuum de sécurité, qui en conditionne la réussite.* »

Axe majeur de la PSQ, le continuum de sécurité implique un partenariat entre tous les acteurs. « *Nous sommes sur la même branche*, lance le préfet de l'Hérault, Pierre Poüessel. *Il faut organiser la chaîne pour faire face à la petite délinquance, aux incivilités qui polluent le quotidien.* » « *Le continuum de sécurité intègre même les sociétés privées, aux effectifs de plus en plus nombreux. Avec elles, le partenariat est en train de se construire, c'est tout neuf* », relève Christophe Marboutin, chargé de mission à la Délégation aux coopérations de sécurité (DCS) du ministère de l'Intérieur, représentant le délégué aux coproductions de sécurité Philip Alloncle.

Pour redéfinir les tâches entre forces nationales, polices municipales et secteur privé, le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb a lancé le 6 février une mission parlementaire portée par les députés Jean-Michel Fauvergue et Alice Thourot. « *Elle rendra ses conclusions le 20 juillet* », précise Christophe Marboutin.

Stéphane Rossignol, maire de la Grande Motte, approuve le concept de coproduction : « *Il faut cultiver l'aspect partenarial, assurer des interventions et des missions communes. La PSQ doit s'inscrire dans cette dynamique. Mais la police de sécurité du quotidien ne doit pas se résumer à des actions de communication. Il faut des objectifs partagés* ». La convention de coordination entre sa police municipale (35 agents, une centaine l'été) et l'Etat a été passée dès 2001. « *Le conseil municipal approuvera ce jeudi son renouvellement pour trois ans.* »

**FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE**

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : [contact.fafptpm@gmail.com](mailto:contact.fafptpm@gmail.com) - Sites Internet : [www.policemunicipale.org](http://www.policemunicipale.org) et [fafpt.org](http://fafpt.org)

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

Pour le Général Jean-Valéry Lettermann, commandant du groupement de gendarmerie de l'Hérault et commandant en second de la région de gendarmerie Occitanie, « *la grande famille de la sécurité se connaît de mieux en mieux. La conjoncture nous y pousse.* »

Pour le préfet de l'Hérault, le sur-mesure serait « *le cœur de la police de sécurité du quotidien. Il ne s'agit plus de prêt-à-porter, mais de cousu main, avec la définition de stratégies locales de sécurité.* » Un sur-mesure bien accueilli par les élus, comme Lorraine Acquier, adjointe au maire de Montpellier déléguée à la sécurité qui avance des collaborations déjà en cours avec la police nationale sur les ventes à la sauvette, ou sur le tramway, avec la société de transports de la métropole TAM et la police nationale.

Après avoir souligné « *l'antériorité et la maturité de la police municipale* » sur les coopérations, le chargé de mission de la DCS a rappelé les différentes conventions entre les acteurs : conventions de coordination (100 ont été conclues en Hérault), conventions locales de coopération et de sécurité, plus récemment les « *périmètres de protection* » (une quarantaine ont fait l'objet d'un arrêté, dont vingt impliquant des sociétés privées). Un projet de « *convention d'échanges d'information* » s'adressera aux sociétés privées.

### **Des patrouilles mixtes pour renforcer la présence terrain**

La police de sécurité du quotidien passe par le renforcement de la présence sur le terrain, auprès de la population. « *Les patrouilles mixtes sont le volet le plus visible et le plus emblématique de la police de sécurité du quotidien, avance le Général Lettermann. Sur 333 communes héraultaises en zone gendarmerie, 110 ont une police municipale et 80 ont passé une convention avec la gendarmerie. Ces conventions sont en cours de révision pour intégrer les patrouilles mixtes. C'est ce que l'on vient de faire à Villeneuve-les-Maguelone.* »

Si Montpellier et Nîmes possèdent toutes deux un quartier parmi les premiers à expérimenter la PSQ (Mosson à Montpellier à partir de septembre 2018, Pissevin-Valdegour à Nîmes en janvier 2019) les positions des deux grandes villes diffèrent. Aux patrouilles mixtes, Lorraine Acquier (Montpellier) préfère la coordination. « *Au lieu de tout mélanger, ou que chacun fasse le travail de l'autre, je souhaite que tout le monde sache qui fait quoi.* » Pour sa part, le Nîmois Richard Tibérino se déclare « *pour la mixité. Nous avons un partenariat exemplaire depuis des années avec la police nationale. Nous menons deux opérations communes par semaine et avons même un projet de poste commun à Pissevin !* » L'élue regrette d'autant plus de « *n'avoir pas encore été contacté, ni d'ailleurs le maire, sur l'expérimentation de la police de sécurité du quotidien. Cela m'étonne que nous ne soyons pas plus informés. J'attends de savoir ce qu'il peut y avoir de neuf.* »

Les initiatives ne sont pas réservées aux grandes villes : ainsi la mairie de Roujan, village héraultais de 2 100 habitants, a monté avec sa voisine Caux une police pluri-communale. « *Cela nous permet à nous, petite commune, d'avoir une 'vraie' police de trois policiers municipaux avec véhicule, armement, radio... Les résultats sont positifs, notamment sur le sentiment de sécurité,* assure le maire adjoint à la sécurité Jean-Marie Rassier. *Nous faisons de la police de sécurité au quotidien. En outre, nous signerons le 11 juin, en présence du sous-préfet, une convention de renfort avec une autre police pluri-communale.* » « *Cette initiative est unique : elle ne coûte rien et peut donner des idées* », apprécie Fabien Golfier, secrétaire national de la **FA-FPT**. « *La PSQ permettra de revisiter les pratiques, de les pousser un peu plus loin,* estime le Général Lettermann. *Elle donne l'opportunité de tester, avec un droit à l'erreur...* »

### **De la lourdeur des procédures**

Reste qu'au-delà des grands principes et des expérimentations, des freins subsistent pour la coproduction de la sécurité du quotidien, dont la limitation des prérogatives de la police municipale et la « *lourdeur* » des procédures. La simplification de la procédure pénale annoncée en mars, via par exemple la forfaitisation de petits délits, suscite de l'attente.

« *On se satisfait du statut d'OPJ adjoints, mais on voudrait être des facilitateurs, avoir les moyens* », note

**FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE**

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : [contact.fafptpm@gmail.com](mailto:contact.fafptpm@gmail.com) - Sites Internet : [www.policemunicipale.org](http://www.policemunicipale.org) et [fafpt.org](http://fafpt.org)

Affiliée à la **FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)**

Jean-Michel Weiss, qui souhaite plus d'autonomie pour les policiers municipaux et soulève le sujet des relevés d'identité et de l'accès au fichier des véhicules. « *Le garagiste a accès à tout, moi à rien !* ». « *Cette mesure d'accès au fichier est très attendue par la profession et déchargerait aussi la police nationale* », reconnaît Christophe Marboutin. Hasard du calendrier, le texte, attendu depuis des années, est finalement paru le 25 mai.

### **L'impact des outils numériques**

Cité comme un atout de la PSQ, le déploiement à large échelle des outils numériques recueille l'approbation. « *Demain, tout le monde aura une tablette. Pour les jeunes, c'est une évidence* », assure le Général Lettermann. Si les tablettes font « rêver » Jean-Michel Weiss, ce dernier valorise un autre outil : le partage des transmissions radio. « *La sécurité sur le terrain passe par l'échange de renseignements. Nous partageons la fréquence avec des communes voisines comme Le Grau-du-Roi, Lunel, Marsillargues. Cela nous a été très utile durant l'épisode de neige, cela pourrait l'être lors de mouvements de gens du voyage d'une commune à l'autre.* » L'interopérabilité n'a jusqu'ici pas convaincu au plan national, avec seulement 180 communes adhérentes sur les 4000 possédant une police municipale. Selon le chargé de mission à la DCS, le ministère souhaite relancer la dynamique...

Contacts accrus avec la population, autonomie sur certaines procédures, arrivée des outils numériques... La PSQ va dans le sens de l'augmentation des compétences. La dernière question du débat, l'adjoint à la ville de Nîmes l'a posée à Jean-Michel Weiss : à quand un statut de la police municipale ? Le syndicaliste lui a renvoyé la balle : « *Plein de choses ont déjà évolué, on a aujourd'hui trois grades d'emploi. Mais si un jour, l'AMF et ses grandes villes pouvait avoir une oreille attentive à ce sujet... Lorsque les représentants syndicaux montent au ministère, nous sommes souvent seuls.* »

## **FOCUS**

### **850 participants au 4e Salon de la police municipale de La Grande Motte**

Au Palais des Congrès et au Pasino de La Grande Motte, le 4e Salon de la police municipale en Occitanie Languedoc-Roussillon, organisé par l'association Aros-PM, a fait le plein le 23 mai : si 450 participants ont assisté au débat sur la police de sécurité du quotidien, 850 personnes issues de 260 collectivités et EPCI de 35 départements (dont 5 ultramarins) s'étaient inscrits à la journée, qui proposait aussi un salon où 70 exposants ont démontré leurs outils, technologies, armements, etc.

**Source : La Gazette des Communes**

**Reproduction exceptionnelle avec l'aimable autorisation du Club Prévention - Sécurité de La Gazette des Communes. Vous pouvez retrouver l'intégralité de l'article sur :**

<http://www.lagazettedescommunes.com/565699/en-occitanie-la-police-de-securite-du-quotidien-stimule-les-acteurs-locaux/#>

## **INFO 163**

### **Commission Consultative des Polices Municipale, réunion le 11 juin**

C'est maintenant officiel la prochaine Commission Consultative des Polices Municipale aura lieu le lundi 11 juin prochain en présence du Ministre de l'Intérieur, Ministre d'Etat Gérard COLLOMB.

Fabien GOLFIER et Jean-Michel WEISS représenteront la **FA-FPT police municipale** lors de cette réunion.

**FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE**

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : [contact.fafptpm@gmail.com](mailto:contact.fafptpm@gmail.com) - Sites Internet : [www.policemunicipale.org](http://www.policemunicipale.org) et [fafpt.org](http://fafpt.org)

Affiliée à la **FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)**

## Réunion de travail des délégués régionaux de la **FA-FPT** police municipale à La Grande Motte

Durant toute la journée du jeudi 24 mai, les délégués régionaux de la **FA-FPT police municipale** ont travaillé sur les dossiers en cours :

- Cahier revendicatif réactualisé,
- Accès aux fichiers,
- Formations,
- Armements,
- Devenir des ASVP,
- Fusion des gardes champêtres ...

L'ensemble des dossiers ont été traités par les délégués et ils ont préparé la prochaine réunion de la Commission Consultative des Polices Municipales qui aura lieu le 11 juin.



*Les délégués des régions La Bourgogne, le Centre, Ile de France, Occitanie, Languedoc-Roussillon, Rhône, Lorraine, Pays de la Loire ....*

**FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE**

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : [contact.fafptpm@gmail.com](mailto:contact.fafptpm@gmail.com) - Sites Internet : [www.policemunicipale.org](http://www.policemunicipale.org) et [fafpt.org](http://fafpt.org)

Affiliée à la **FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)**